



Commune de ROUGON

1 Place Isidore Blanc
04120 ROUGON

☎ 04.92.83.66.32
e-mail : mairie.rougon@wanadoo.fr
Site internet : www.rougon.fr

Ouverture au public

le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h30 à 12h30

Le Maire de Rougon,

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 004-200068625-20240409-2024_02_28-DE

REÇU LE 14 MARS 2024

A

Monsieur le Président
CCAPV
B.P. 2
04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Rougon, le 11 mars 2024

Objet : Demande fonds de concours

Monsieur le Président,

Je me permets par la présente de solliciter votre bienveillance et votre soutien pour une demande de fonds de concours afin de remplacer deux pompes de relevage dans notre commune.

La Commune a investi dans la construction d'une nouvelle station d'épuration mise en service en mai 2023.

Cependant les deux pompes de relevage du village complètement obsolètes et demandant des interventions récurrentes, doivent -être remplacées.

En effet, le remplacement de ces deux pompes est essentiel pour assurer le bon fonctionnement optimal de la nouvelle installation de traitement des eaux usées.

Les ressources budgétaires de la commune sont limitées, et le financement intégral de cette opération représente un défi financier considérable pour le budget annexe de l'eau et l'assainissement. C'est pourquoi je sollicite votre appui financier sous la forme du dispositif du fonds de concours voté par le conseil communautaire le 30.03.2021.

L'évaluation financière du remplacement des deux pompes de relevage s'élève à 4 361,00 euros HT, comprenant l'achat des équipements, les frais d'installation et les travaux connexes. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir envisager de contribuer à hauteur de 2 180,50 euros pour cette initiative cruciale.

Je suis convaincu que votre soutien à cette demande contribuera de manière significative à garantir la pérennité et l'efficacité des infrastructures de traitement des eaux usées, tout en répondant aux besoins et aux attentes de nos concitoyens.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jacques AUDIBERT



COMMUNE DE ROUGON

Nombre de membres :

En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Absent : 1

Séance du 8 mars 2024

Date de la convocation :
27.02.2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de mars à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Balconnier, sous la présidence de Monsieur Jacques AUDIBERT.

Présents : Messieurs Jacques AUDIBERT, Maxime AUDIBERT, Rémy MORLAND, Gilles BOSSUET et Mesdames Christine MORREALE, Nathalie BACQUART, Emmanuelle FLORES, Christine PARDIÈS.

Pouvoirs : Steve JACQUESON à Gilles BOSSUET
Magali STURMA CHAUVEAU à Rémy MORLAND

Absent : François RODRIGUEZ,
Secrétaire de séance : Madame Christine MORREALE

Objet de la délibération :
08032024-07

CCAPV : sollicitation du fond de concours dans le cadre du remplacement de deux pompes de relevage

Le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'il convient de changer les 2 pompes de relevage situées rue de la Ville.

Il précise que le devis proposé par la société APEI MAGAUD se chiffre à 4 361,00 euros HT.

Conformément à la délibération du conseil communautaire en date du 30/03/2021, celui-ci a décidé la création d'un dispositif de fonds de concours dans une logique de solidarité territoriales, pour accompagner les communes du territoire dans la réalisation de leurs investissements structurants.

Le plan de financement pourrait s'établir ainsi :

DEPENSES en euros HT		RECETTES en euros HT	
Pompes de relevage et installation	4 361,00	CCAPV Fond de concours	2 180,50
		Autofinancement	2 180,50
TOTAL	4 361,00	TOTAL	4 361,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'opération pour le changement de 2 pompes de relevage.
- Sollicite la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon pour le dispositif de fond de concours.
- D'inscrire la dépense au budget 2024 de l'eau et l'assainissement.
- Autorise le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
Jacques AUDIBERT



La secrétaire de séance,
Christine MORREALE



RUE NICEPHORE NIEPCE
ZI SAINT-CHRISTOPHE
04000 - DIGNE-LES-BAINS
Tél. : 04.92.31.20.04
Port. : 06.12.51.33.56
Email : s.rizzante@orange.fr

POSTE DE RELEVAGE VILLAGE:

Dépose pompes existantes, évacuation et mise en recyclage
Installation de deux pompes de marque FLYGT modèle NX 3069 SH 270ADA 2.4 kW
Mise en service et essais

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Pompes de marque FLYGT modèle NX 3069 SH 270ADA 2.4 kW	2,00		1 691,00 €	3 382,00 €	20,00%
Installation des ensembles , mise en service et essai	1,00		979,00 €	979,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	4 361,00 €	20,00%	872,20 €

Total HT	4 361,00 €
TVA	872,20 €
Total TTC	5 233,20 €

Règlement Virement
Echéance(s)

Bon pour accord

Date et signature

Coordonnées bancaires

Nom Crédit Agricole
IBAN FR76 1910 6008 3243 6801 5323 094
BIC AGRIFRPP891

Le montant total s'élève à cinq mille deux cent trente-trois euros et vingt centimes

En cas d'acceptation du présent devis, un exemplaire devra nous être retourné dûment daté et signé "Bon pour accord".

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 004-200068625-20240409-2024_02_28-DE

N° : DEV00001795
Date : 17/11/2023
N° client : CROUGONMAI
Devis valable jusqu'au 16/01/2024

MAIRIE DE ROUGON

Place Isidore Blanc
04120 ROUGON